



## Conférence générale

32e session  
Document d'information

## Генеральная конференция

32-я сессия  
Информационный документ

# inf

Paris 2003

## General Conference

32nd session  
Information document

## المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون  
وثيقة إعلامية

## Conferencia General

32ª reunión  
Documento de información

## 大会

第三十二届会议  
资料性文件

32 C/INF.4  
23 juin 2003  
Original français

### RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES ACTIVITES DU FONDS INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE (2002-2003)

#### PRESENTATION

**Source :** Statuts du Fonds, article 9.

**Antécédents :** Conformément aux dispositions de cet article, le Directeur général présente à la Conférence générale un rapport sur les activités du Fonds.

**Objet :** Le présent rapport couvre la période écoulée depuis la 31e session de la Conférence générale. Durant ce biennium, le Conseil d'administration a amélioré ses méthodes de travail et grâce à la promotion le Fonds a amélioré sa visibilité. Le Directeur général soumet à cette 32e session de la Conférence générale un amendement des Statuts.

**Décision requise :** Le présent document ne requiert aucune décision.

## **A. AMELIORATIONS DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1. Lors de sa réunion du 18 juin 2001, le Conseil d'administration avait créé une commission de travail ad hoc chargée d'une réflexion sur la réforme des Statuts. Cette commission, présidée par M. Eduardo Portella, président du Conseil d'administration, s'est réunie au Siège de l'UNESCO le 18 février 2002 et a formulé des propositions d'amendement des Statuts qui ont été discutées et améliorées par l'ensemble du Conseil d'administration lors de sa réunion ordinaire (17-18 juin 2002).

2. Le Directeur général a donné son accord aux propositions d'amendement des Statuts du FIPC telles que formulées par le Conseil d'administration et les a soumises pour analyse et accord à la 165e session du Conseil exécutif. Le Conseil exécutif, par sa décision 165 EX/6.4, a recommandé à la Conférence générale d'approuver à sa 32e session les amendements aux Statuts du FIPC, tels qu'ils figuraient dans le document soumis par le Directeur général (165 EX/23). Ces propositions d'amendement sont soumises par le Directeur général à la 32e session de la Conférence générale (document 32 C/39).

3. Les propositions du Conseil d'administration tiennent compte de besoins apparus tout au long des années de travail. Selon les Statuts actuels, le Conseil d'administration était tenu de se réunir une fois tous les deux ans, mais pour un travail efficace, il se réunissait une fois par an. Comme suite, le Comité exécutif ne se réunissait plus deux fois par an, mais une seule fois. Aussi, le Conseil d'administration propose-t-il d'amender les Statuts du Fonds de telle manière que les pratiques devenues courantes, ainsi que la gestion du Fonds Aschberg y figurent.

4. Le Conseil d'administration, lors de sa réunion des 17-18 juin 2002, a décidé de faire un effort particulier en matière de promotion (site Web et kits d'information). Le dépôt des requêtes peut désormais être fait en ligne. La diffusion de ce matériel a eu, en l'espace de quelques mois, l'effet de doubler le nombre de candidatures. De plus les candidatures reçues ont été de meilleure qualité et leur répartition géographique est devenue satisfaisante.

## **B. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FIPC**

5. Suite à la démission de deux membres du Conseil d'administration, le Directeur général a décidé de reconstituer le Conseil et de nommer trois autres personnalités pour un mandat de quatre ans : M. Fernando Guedes (Portugal), nommé en mai 2002, M. Leonel Harari (Uruguay), nommé en mai 2002, et M. Antonio Rudder (Barbade), nommé en avril 2002.

6. Lors de la réunion des 17-18 juin 2002, le Conseil d'administration a renouvelé son Comité exécutif formé désormais par M. Eduardo Portella (Président), Mme Albertha Arthurs, M. Fernando Guedes, Mme Carmen Ramia et M. Yaw Turkson.

## **C. RESULTATS OBTENUS**

7. Malgré la difficile conjoncture économique internationale, qui a fait que les deux Fonds gérés par le Conseil d'administration du FIPC fonctionnent au ralenti, le Conseil a approuvé en 2001 six projets culturels pour un financement total de 70.000 dollars :

Facets (Bangalore, Inde) - 10.000 dollars

Education culturelle populaire (Arequipa, Pérou) - 4.000 dollars

Tchicaya (France/Congo) - 16.000 dollars

Unpacking Europe (Rotterdam, Pays-Bas) - 15.000 dollars  
Concours international d'art de la petite enfance (Algérie/France) - 10.000 dollars  
CD-ROM éducatif art arabo-islamique (Maroc) - 15.000 dollars

et en 2002 treize projets culturels pour un financement total de 130.000 dollars :

Maulhelden/Verbal Heroes (Allemagne) - 10.000 dollars  
Rencontre d'artistes européens (Bosnie-Herzégovine/France) - 8.000 dollars  
Danse d'un bout à l'autre de l'Europe (Roumanie/France) - 10.000 dollars  
Trois vélos sur la route des contes. D'un océan à un autre (Canada) - 10.000 dollars  
The Bath International Music Festival (Royaume-Uni) - 15.000 dollars  
Jardin de la mémoire (Rwanda/France) - 10.000 dollars  
Calypso is This, Calypso is That (Trinité-et-Tobago) - 10.000 dollars  
Siza, l'architecte et la ville (Portugal) - 10.000 dollars  
Atelier de formation en travaux artisanaux (Nigéria) - 10.000 dollars  
"L'Afghanistan, un Etat impossible ?" (France) - 10.000 dollars  
Consolidation du réseau "Editores Independientes" - 14.000 dollars  
Celui qui tisse les liens (France) - 3.000 dollars  
Première session du Parlement culturel européen - 10.000 dollars.

Par ailleurs, en 2001, dans le cadre des Bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, le Fonds, en partenariat avec 46 institutions, a proposé 54 séjours en résidence, correspondant à un coût total de 98.285 dollars. En 2002 le Fonds a collaboré avec 51 institutions, dont sept ne vont plus continuer le partenariat avec le FIPC en 2003 (trois se sont retirées, quatre ne correspondent plus aux exigences) et a proposé 59 bourses en résidences. Six nouvelles institutions ont proposé de collaborer avec le FIPC pour les bourses offertes en 2003 et le nombre des bourses prévues est de 57.

#### **D. CONTRIBUTIONS, RECETTES, DEPENSES**

8. La crise économique mondiale a lourdement affecté les finances du FIPC. En effet, les deux comptes gérés par le Conseil d'administration, le Fonds proprement dit et le Fonds Aschberg, ont produit en 2002 un tiers de la valeur des intérêts obtenus en 2001. Les prévisions pour 2003 sont à la baisse. A la demande du Conseil d'administration, le Directeur général a donné son accord pour que les dépenses nécessaires au fonctionnement du programme (financement de projets culturels et bourses) soient couvertes par une somme prélevée sur le capital du FIPC.

9. En 2002, le Fonds a bénéficié de deux contributions financières, l'une en valeur de 25.766 dollars de la part de la Banque interaméricaine de développement et, l'autre, d'un montant de 50.000 dollars de la part de la Fondation Ford. La première a servi à financer le colloque "Industrias Culturales-La Edición Independiente" et la deuxième a été utilisée pour financer des bourses pour artistes.

10. L'état des recettes et des dépenses du Compte spécial du Fonds international pour la promotion de la culture s'établit comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
<b>2001</b>	
<b>Capital</b>	<b>4.072.058</b>
<b>Recettes</b>	
Intérêts et ajustements de change	218.552
Nouvelles contributions	0
Total	218.552
<i>Déduction :</i>	
Dépenses	190.801
Excédent des recettes sur les dépenses pour la période 1er janvier - 31 décembre 2001	27.751
Plus liquidations années précédentes	2.266
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>30.017</b>
<b>2002</b>	
<b>Capital</b>	<b>3.987.731</b>
<b>Recettes</b>	
Intérêts et ajustements de change	86.803
Nouvelles contributions	75.766
Total	162.569
<i>Déduction :</i>	
Dépenses	273.968
Excédent des dépenses sur les recettes pour la période 1er janvier - 31 décembre 2002	111.399
Moins liquidations années précédentes	225
<b>Excédent des dépenses sur les recettes</b>	<b>111.174</b>

11. En ce qui concerne le Compte spécial constitué pour les Bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, les recettes et les dépenses s'établissent comme suit :

	Dollars des Etats-Unis
<b>2001</b>	
<b>Capital</b>	<b>3.429.847</b>
<b>Recettes</b>	
Intérêts et ajustements de change	177.533
Nouvelles contributions	2.100
Total	179.633
<i>Déduction :</i>	
Dépenses	152.748
Excédent des recettes sur les dépenses pour la période 1er janvier - 31 décembre 2001	26.885
Plus liquidations années précédentes	10.039
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>36.924</b>

**2002****Capital****3.484.935****Recettes**

Intérêts et ajustements de change

85.227

Nouvelles contributions

0

Total

85.227

*Déduction :*

Dépenses

157.706

Excédent des dépenses sur les recettes pour la période

1er janvier - 31 décembre 2002

72.479

Moins liquidations années précédentes

2.093

**Excédent des dépenses sur les recettes****70.386**